Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 5.55. — TELEPHONE

LE BANQUET DES EMPLOYES DE LA MAIRIE

Dimanche, en son local, café Brisar, boulevard Gambetta, l'Association professionnelle et Amicale des Employés de la Mairie, a donné son banquet d'inauguration sous la présidence de M. Fray, secrétaire général de la Mairie, entouré des chefs des Services municipaux, des membres de la Commission et du personnel.

Au champagne, dans un discours qu'il a prononcé, M. Henri Quénoy, président de l'Association, a exposé d'une façon précise la situation faite au personnel des Mairies que les législateurs obligent à contribuer, dans une mesure inquiétante, à l'application toujours croissante des lois sociales, d'hygiène, de salubrité et d'instruction publique. Il a montré qu'en s'unissant sur le terrain professionnel, comme l'avaient déjà fait les camarades des autres villes de France, le personnel de la mairie de Roubaix avait tenu à se solidariser avec eux, et avait répondu à une nécessité imposée par la force même des choses : « Au point de vue d'organisation professionnelle, a-t-il dit, nous détenons le record du retard ; peut-être détenons-nous aujourd'hui celui des avantages obtenus ».

Il a remercié l'Administration municipale des marques de sympathie qu'elle ne cesse de donner à l'Association et des nombreux et appréciables avantages accordés cette année aux employés et il l'a assurée du dévouement inlassable du personnel chargé d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de collaborer sincèrement aux œuvres continuées ou entreprises par l'Administration municipale.

Il a également remercié M. Fray, secrétaire général, qui s'est spontanément intéressé à la situation du personnel dont il s'est fait le défenseur le plus autorisé auprès de l'Administration municipale. Il a remercié aussi les chefs des services municipaux du bienveillant intérêt qu'ils portent au personnel placé sous leurs ordres.

En terminant il a levé son verre à l'Administration municipale, à M. Fray, secrétaire général, à MM. les chefs des services et il a bu à l'Association, à ses membres et à leurs familles.

M. Fray, secrétaire général, prenant à son tour la parole, a promis de transmettre à l'Administration municipale les remerciements du personnel auquel il s'intéressera toujours pour lui faire obtenir le plus de satisfactions possibles.

Pris M. Neveux, directeur du service de la Voirie, a remis, au nom de l'Association, un magnifique bronze au camarade Léon Debodenance, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Ensuite eut lieu un concert improvisé au cours duquel de réelles qualités artistiques se révélèrent. Nous signalerons particulièrement M. Léon Yager, dans une pochade rococo de sa composition.

Pour terminer, le Président a fait chanter un chaleureux vivat à M. le secrétaire général et à MM. les chefs de services, M. Coltez, directeur du service des bâtiments, en sa qualité de plus ancien chef de service et M. Fray, dans une improvisation heureuse, ont remercié l'assistance qui se sépara en se promettant bien de recommencer et de faire mieux l'année prochaine.

UN FABRICANT D'ALCOOL A ETE ARRETE

Les agents de sûreté Doudreligne et Duprez ont arrêté hier lundi, vers dix heures du matin, dans la rue d'Avelghem, un sieur Clovis-Fernand Ladent, 31 ans, trieur de laines, demeurant rue Dampierre 83.

Ladent laissait l'objet d'un mandat d'arrêt en date du 17 décembre de M. Delelé, juge d'instruction à Lille. Il est inculpé de fabrication clandestine d'alcool.

Nous avons relaté en septembre dernier la découverte d'une distillerie clandestine, rue du Nouveau-Monde. Ladent, qui avait installé cette distillerie, fut à cette époque laissé en liberté provisoire.

BUREAUX DE LA MAIRIE

A l'occasion de la nouvelle année, les bureaux de la Mairie seront fermés les mercredi 1er et jeudi 2 janvier 1913.

Le bureau de l'Etat Civil restera seul ouvert de neuf heures à midi pour recevoir les déclarations de naissance et de décès.

A QUI LA BICYCLETTE ?

M. Edouard Ferret, préparateur à la pharmacie Willot, rue du Vieil-Abreuvoir, 37, a trouvé lundi matin, dans un champ, à Mouscron, une bicyclette marque « La Vosgienne », cadre noir, jantes acier noir, enveloppes rouges, état neuf, marque « Soly », trousse garnie, trois clefs

Le vélo a été déposé au bureau de police de Mouscron, où le propriétaire peut le réclamer.

L'IVRESSE DU BRETON

Quittant ses genêts et sa lande le nommé Adolphe Morel, 44 ans, maçon, originaire de Landivisiau (Finistère) vint à Roubaix pour y chercher fortune.

Il commença par faire la forte noce et lundi matin, saoul comme trente-six Chartreux, Morel se présenta au poste central de police pour réclamer un secours et un billet de logement.

On le logea immédiatement... au violon ce qui déplut souverainement à notre breton lequel se mit à tout briser en chantant des refrains de Botrel.

On transféra le polvrot au poste de police de la rue des Arts mais il fallut pour y arriver, coucher l'énergumène sur une bataclava.

LES MAUVAISES RENCONTRES

La jeune Irma Desjardins, 16 ans, demeurant chez ses parents rue Jacquard, cour Dubar, rentrait chez elle lundi vers une heure du matin quand, à l'angle des rues Blanchemaille et de l'Avocat, elle fut assaillie par deux individus paraissant âgés de 18 à 20 ans.

En menaçant la jeune fille d'un revolver, les malandrins lui enlevèrent une somme de huit francs qu'elle avait sur elle.

La police enquête sur cette agression.

DANS LA POLICE

Un nouvel inspecteur de Sûreté

Nous avons déjà parlé des augmentations de traitement prévues par le budget de 1913 pour les fonctionnaires municipaux.

Une partie de ces augmentations va au personnel de la police en tenue et de la police de sûreté.

Dans la police de sûreté le grade d'inspecteur, supprimé depuis quelques années, va être rétabli. Le nouvel inspecteur sera M. Cuvelier, brigadier hors classe. Il sera vraisemblablement remplacé par M. Chantraine, actuellement sous-brigadier.

PREPARATION MILITAIRE

ROUBAISIENNE ET TIR NATIONAL REUNIS. — M. le capitaine Dewitte directeur général de la Préparation Militaire, informe les élèves du Groupement Roubaisienne et Tir National réunis qu'à l'occasion de la nouvelle année, les cours seront suspendus jusqu'au lundi 6 inclus.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN

Semaine du 22 au 29 décembre 1912. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 876 ; enfants 128 Total : 1004.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL » — Mardi soir, à huit heures, répétition générale au local.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au Bureau provisoire : 38, Grande-Rue, Roubaix.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 30 décembre 1912

Naissances. — Joseph Delplanque, rue de Lannoy, cour Desprez, 2. — Jean Leclercq, rue de Maubeuge, 64 bis. — Denise Barbe, avenue Julien-Lagache. — Noël et Raymond Dubus, Avenue Julien-Lagache.

Décès. — Jules Lecomte, 75 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Henri Deloose, 63 ans, tisserand, Avenue Julien-Lagache.

Mariages. — Henri Vandenbulcke, soldat au 134 régiment d'infanterie à Lérouville et Elisa Lawens soigneuse, rue Delattre, 8. — Pesaffre Jules, apprêteur, rue de Flandre, 109 et Lagiao Clara, empaqueteuse, rue des Fondeurs, 134. — Armand Tison, employé de commerce, Tourcoing et Juliette Devienne, couseuse de velours, rue de Bayal, 134. — Moïse Ebert, domestique, rue de la Balance, 78 et Ludovic Cans, soigneuse, rue des Longues-Haies, 253.

Le véritable Savon à l'EAU DE COLOGNE est marqué

312

Victor VAISSIER

CROIX

AMICALE KLEBER S. A. G. — Aujourd'hui mardi, à 8 heures du soir au siège de l'Amicale, cours de Préparation Militaire par M. Canaud, directeur. Présence indispensable pour tous les membres anciens et nouveaux de cette section.

Samedi prochain, réunion de la commission en vue de prendre une décision pour ce qui concerne les lots non réclamés et la distribution des étrennes laïques aux élèves de l'école des garçons de la rue Kléber.

Dimanche prochain, à 10 heures et demie, rassemblement de tous les pupilles en tenue pour se rendre à Roubaix, au foyer laïque des Amicales sous la direction de M. Carnaud.

UNE BONNE ANNEE. — L'Administration Municipale, comme les années précédentes, ne rouvrira pas le jour de l'An.

A LA MAIRIE. — Les bureaux seront fermés les 1er et 2 janvier. Le bureau de l'Etat-Civil sera ouvert pour recevoir les déclarations de naissances et décès, de 10 heures à midi, le 2 janvier seulement.

LA RETRAITE. — A l'occasion de la nouvelle année, la permission générale est accordée aux débitants la nuit du 31 décembre 1912 au 1er janvier 1913. La permission de 2 heures du matin la nuit du 1er au 2 janvier 1913.

EBOUAGE — A l'occasion de la nouvelle année, l'ébouage se fera mardi après-midi au lieu de mercredi.

ETAT-CIVIL DE CROIX du 30 décembre 1912. — Naissances. — Dheuunynck Suzanne, rue Lavoisier, 38 — Deldal Suzanne, rue de la Limite, 51.

Mariages. — Cuvele Oscar, peintre à Croix et Lagache Berthe, peigneuse à Croix. — Piogez Louis, métreur à Croix et Chignen Hortense, ménagère à Croix.

WATTRELOS

A LA MAIRIE. — A l'occasion des fêtes du Nouvel An, les bureaux de la Mairie seront fermés le jeudi 2 janvier. Toutefois le bureau de l'Etat-Civil restera ouvert au public, de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures.

A LA BAILLERIE — La fête annuelle organisée par l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole des Garçons de la Baillerie, au bénéfice des élèves nécessiteux, a obtenu un plein succès.

Malgré le mauvais temps, les amis de l'Ecole laïque, au nombre de plus de quatre cents, se pressaient dans la salle pour entendre le sympathique et dévoué conférencier, M. F. Deneubourg, qui avait choisi pour sujet : « La France en danger sous la 1re République, l'Organisateur de la Victoire. » Des acclamations enthousiastes saluèrent la péroraison de cette causerie, qui fit une impression sur l'auditoire.

Le Comité organisateur, qui a droit à toutes nos félicitations, n'avait point négligé la partie récréative, et il nous fut donné d'applaudir, à maintes reprises, de véritables artistes : les jeunes A. Aliot et J. Lartier, dans leurs monologues, le désopilant « David dans ses chansonnettes comiques, M. Ed. Grimonpont, le fin diseur, dans son répertoire, et enfin quatre amateurs roubaisiens qui, avec un art consommé, détaillèrent une pièce militaire en un acte « Aux 28 Jours », dont le succès fut éclatant pour les interprètes.

Remarqué dans la salle, M. H. Briffaut, conseiller général, maire ; Leconte, adjoint, Lacquement, président de la délégation cantonale de Roubaix Blanckaert, délégué cantonal, plusieurs conseillers municipaux socialistes les institutrices et les instituteurs des sections voisines.

LA LISTE ELECTORALE. — Par arrêté du 17 décembre, M. le Préfet a nommé délégués de l'administration pour faire partie des commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales dans la commune de Wattrelos, savoir : 1re section : M. Jean-Baptiste Delreux ; 2e section : M. Calixte Hennéru, propriétaire au Sapin-Vert ; 3e section : M. Paul Deleurne ; 4e section M. Achille Dubois, ingénieur.

ETABLISSEMENTS CHARITABLES. — Par arrêtés du 9 décembre, M. le Préfet a maintenu dans leurs fonctions M. Paul Debeurme, membre sortant de la Commission administrative de l'hospice, et M. Désiré Velge, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance

MM. Debeurme et Velge sortiront d'exercice le 31 décembre 1916.

LA POLICE VEILLE. — Pierre Duponchelle, 18 ans, belge, qui est venu se fixer à Wattrelos, en négligeant de faire sa déclaration d'étranger, a fait l'objet d'un procès-verbal.

BAL PROHIBE. — La police a en outre dressé procès-verbal à la charge d'un cabaretier de la rue de l'Union, qui avait fait danser dans son établissement sans y être autorisé.

WASQUEHAL

FETES DU NOUVEL AN. — A l'occasion des Fêtes de l'An, la Mairie sera fermée toute la journée de demain mercredi ; elle sera ouverte jeudi 2 janvier, de huit heures et demie à midi et fermée l'après-midi.

— Le service d'ébouage qui se fait habituellement le mercredi sera fait aujourd'hui mardi.

— La consultation de nourrissons qui devait avoir lieu demain à l'Ecole du Capreau sera faite jeudi prochain à trois heures et demie, heure habituelle.

— Les cantines scolaires seront fermées du 1er janvier inclus au 6 exclus.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Funérailles officielles de M. Meurillon

Ainsi qu'en avait décidé le Conseil municipal, dans sa dernière séance, Tourcoing fit à son regretté commandant de pompiers des funérailles solennelles

Le corps de M. Meurillon avait été ramené à la caserne de Pompiers où une chambre ardente enveloppait de son silence impressionnant l'imposant catafalque.

A neuf heures, la levée du corps s'accomplit et les anciens pompiers rendirent à leur chef les derniers honneurs réglementaires.

Une délégation des pompiers casernés pouvait seule assister aux obsèques, le service d'incendie devant être assuré à n'importe quel moment, fût-il douloureux comme aujourd'hui.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lambion, vice-président des Sauveteurs du Nord ; Brassart, adjoint au maire ; Wagnon, conseiller municipal ; Baert, capitaine de gendarmerie à Roubaix ; Cromb, capitaine de pompiers à Lille ; Scarpel, sous-lieutenant de réserve ; Mesquin, lieutenant de douanes.

Cinq couronnes couronnes furent offertes par la Ville de Tourcoing, l'Union des Corps des Sapeurs-Pompiers de la France, les Anciens Caporaux et Sapeurs, les Sauveteurs du Nord et le Cercle des Officiers de la Ville de Tourcoing.

Un merveilleux souvenir en marbre était l'hommage éclatant des Sapeurs-Pompiers à leur chef tant regretté.

Le cortège suivait, composé de nombreuses personnalités. En tête, l'Administration et le Conseil municipal : MM. les Juges de Paix ; M. le Président et MM. les Membres de la Chambre et du Tribunal de Commerce, MM. les membres du Corps enseignant, M. le Président et MM. les membres du Conseil des Prud'hommes, MM. les Présidents et membres des Commissions administratives des Hospices, Bureau de Bienfaisance, Caisse d'Epargne ; MM. les Consuls ; MM. les chefs de service des Douanes, Contributions directes et indirectes, percepteur, receveur d'enregistrement, contrôleur, gendarmerie et beaucoup d'autres fonctionnaires de l'Etat ; MM. les Commissaires de police ; MM. les Président et membres de la Chambre des Courtiers jurés ; les employés des services municipaux, des délégations des Sauveteurs du Nord, Police, Gendarmerie, Douanes, Octroi, Postes, Chemins de fer, etc., etc.

L'assistance, très nombreuse, comprenait parmi les notabilités principales : MM. Decarin, maire de Comines ; Georges Dessenont, président d'honneur de la Musique municipale ; Salembien, Gardier, Dramard, receveur municipal, Lecomte, anciens adjoints au maire de Tourcoing ; Proisy, commissaire central, Ringot, proviseur du lycée, MM. les directeurs d'école, Parent, receveur des Postes, Bowin, contrôleur des Contributions indirectes ; Simurdacq, conseiller général, Florent Viel, ancien conseiller d'arrondissement, Prot, inspecteur primaire, Santara, directeur du Théâtre municipal, Muller, président de la commission de la Bibliothèque ; Masure-Six, président de la commission des Musées ; Willerval, secrétaire général de la Mairie de Tourcoing ; Boyart, directeur de la Voirie ; Sévin, architecte, Decouchy, chef du Secrétariat, Liégre, chef de comptabilité, docteur Beulque, Boileau, inspecteur du travail, Maurice, directeur de l'Institut Social, Prouvost, Lemaire, Testelin, Leroy, Depel, Lepoutre, Farineau, Borst, Mahieu, Lis, Ronson, Overall, Delannoy, Patin, Malice, Bernard, Pasquessone, Blomme, Bernard, Rietrardi, Gesquières, Debruyn, Mahieu, Vanoverschelde, Leman, Dosfel, Beudet, Crin, etc., tous officiers de pompiers des communes environnantes et même de localités belges.

Le deuil était conduit par les deux fils du commandant Meurillon et nous ne pouvons que passer sur leur douleur immense. Une foule compacte s'empressait respectueuse autour du dernier cortège de celui qu'elle avait connu, estimé et admiré à la tête du corps de nos vaillants sapeurs-pompiers.

Au cimetière, plusieurs discours furent prononcés par MM. le docteur Leduc, premier adjoint au maire de Tourcoing, remplaçant M. Dron, député-maire, qui s'était fait excuser ; le lieutenant Flament ; Lambion Albert, vice-président des Sauveteurs du Nord ; capitaine Bernard, de la Fédération des Sapeurs-Pompiers du Nord et du Pas-de-Calais, et Honoré Lepers, du Cercle des Officiers.

LES DISCOURS

Les discours rendant hommage au caractère et à la vie du défunt furent ensuite prononcés par M. LEDUC, adjoint au maire ; FLAMENT, sous-lieutenant des Sapeurs Pompiers ; LAMBION, vice-président des Sauveteurs du Nord.

La cérémonie prit fin vers 11 heures un quart et la foule, émue, se retira, toute impressionnée de l'hommage éclatant rendu par la ville de Tourcoing à Meurillon, lieutenant-commandant des Sapeurs-Pompiers.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

FANFARE CYCLISTE DE LA MARLIERE

La commission, dans sa dernière réunion, a décidé qu'il était urgent de renouveler les uniformes qui sont dans un état lamentable.

La somme prévue n'étant pas en rapport avec son budget, qui est très restreint, une souscription qui sera sûrement favorablement accueillie est dès maintenant ouverte, cette une souscription populaire à dix centimes, dont plusieurs billets seront remboursables à cinq francs.

Les personnes désireuses de souscrire sont priées de s'adresser au local, rue de la Martière, 76, ou chez Ch. Ritz, rue de la Tossée (impasse 19).

L'inauguration du nouvel uniforme coïncidera avec une grande fête sportive, : plusieurs grandes fanfares cyclistes ont déjà promis leur concours.

La commission ne se ménagera pas pour donner à cette fête tout l'éclat possible. Nous aurons occasion d'y revenir sous peu.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 28 décembre. — Laine peignée 49.000 ; Laine filée, 23.555 ; Blousses et laines diverses, 70.521 ; Cotons, Jutes, etc., 16.798 ; Soies, nn. — Total : 159.874.

LE JOUR DE L'AN

L'administration municipale de Tourcoing informe les corps constitués et MM les Fonctionnaires qu'il n'y aura pas de réception à l'occasion du renouvellement de l'année.

RETRAITES OUVRIERES

C'est aujourd'hui 31 décembre qu'expire le délai accordé à tous les salariés pour se mettre en règle avec la loi des retraites. A cet effet le Bureau des retraites à l'Institut Social restera ouvert, de 8 heures et demie du matin à 5 heures du soir.

Pour être en règle avec la loi, les salariés de l'industrie, du commerce, du bâtiment, les domestiques, servantes, femmes à journée doivent avoir leur carte à jour des versements patronaux et de leur cotisation correspondante.

Les patrons doivent tous avoir porte au compte de chacun des ouvriers qu'ils occupent, quels que soit l'âge et la nationalité la contribution à leur charge.

Les ouvriers et ouvrières, âgés de plus de 30 ans, qui ne seront pas en règle avec la loi dès aujourd'hui, perdront les cent francs que l'Etat ajoute tous les ans à la retraite produite à 60 ans par les versements patronaux et ouvriers.

C'est également aujourd'hui qu'expire le délai accordé aux artisans, petits patrons, petits commerçants, âgés de plus de 35 ans, qui désirent se faire inscrire sur les listes d'assurés facultatifs pour avoir droit aux allocations et majorations de versements de l'Etat.

THEATRE MUNICIPAL

Demain mercredi 2 janvier, à l'occasion des fêtes du jour de l'An, en matinée, à 3 heures, et en soirée, à 8 heures et demie, deux représentations du grand succès : « Le Comte de Luxembourg », opérette en 3 actes, musique de Franz Lehar. Mlle Conelli, du théâtre de l'Apollo, dans le rôle de Juliette.

Jeudi 2 janvier, à 8 heures et demie : « Le Comte de Luxembourg ».

CESSEZ LE FEU !

Les membres du Tir National de Tourcoing sont informés que le Stand de la rue de Gand sera fermé toute la journée de demain mercredi 1er janvier.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 30 décembre 1912

Naissances. — Gustave Klain, rue du Presbytère, 2. — Roger Monteyne, rue de Tournai, 63. — André Desmettre, rue St-Pierre, 41. — Gérard Provoyeur, rue de l'Ouest, 8. — Emilienne Vandewalle, rue du Chevalier Bayard, 10.

Décès. — Catherine Vandeputte, 58 ans, rue Derveaux, 1. — Anna Davron, 58 ans, rue Winoc-Chouqueel, 1. — Henri Rogez, 43 ans, rue d'Halavré, 3.

LILLE

Les voleurs font parler d'eux

DES CAMBRIOLEURS AU SENTIER DES SORCIERS

Après avoir tué un chien, des malandrins pillent une basse-cour

Dans le cours de la nuit de dimanche à lundi, d'audacieux malfaiteurs se sont introduits dans une propriété du sentier des Sorciers, louée à M. Alexandre Decroix, voyageur, domicilié rue Blanche, 60.

Pendant la saison estivale seulement, M. Decroix vient habiter cette maison de campagne, dans laquelle se trouve une petite basse-cour où sont élevés par le locataire lapins, pigeons et poules d'espèce.

Durant l'hiver, c'est un voisin qui, en l'absence de M. Decroix, est chargé de ravitailler les hôtes de cette basse-cour.

Selon son habitude, ce voisin arrivait hier matin à la maison de campagne pour y effectuer sa corvée quotidienne, lorsqu'il fut surpris de ne pas entendre aboyer le chien de la maison. Il se dirigea vers la niche de l'animal et constata que celui-ci, assommé, gisait sanglant sur le sol.

Un peu plus loin le visiteur remarquait que des planches avaient été arrachées à des cabanes renfermant les divers animaux dont il est parlé plus haut.

Il n'y avait plus de doute, des malfaiteurs s'étaient introduits dans la propriété et pour éviter d'être surpris avaient tout simplement tué le fidèle gardien. Un rapide examen permit au voisin de constater que les voleurs avaient subtilisé 16 lapins, 6 pigeons, 1 coq et 6 poules primées dans des concours. Le préjudice causé au volé est assez important.

Pour pénétrer dans la place, les malandrins avaient fait un trou dans la haie de clôture.

La police, avisée, a ouvert une enquête.

Un rat à... deux pattes dans une bijouterie

Nous avons longuement relaté le vol de bijoux commis dernièrement rue des Ponts-de-Comines au préjudice de Mme Deswarres, bijoutière, qui subit ainsi un préjudice d'environ 1,300 francs.

On se souvient que le service de la sûreté mit en état d'arrestation, comme auteur présumé de ce vol, un sieur Emile Arnaud, 38 ans, garçon de café, ce dernier étant allé le lendemain du jour où l'on fut commis le cambriolage offrir en vente des boucles d'oreille ainsi qu'une montre à divers cabaretiers de la ville.

Bien qu'il ait cessé depuis son arrestation de nier les faits qui lui sont reprochés, Arnaud a été néanmoins renvoyé devant le tribunal correctionnel par M. Gobert, juge d'instruction.

Il comparaîtra à l'audience du 4 janvier prochain.

Les désespérés

Un vieillard malade se jete dans la Deûle

Un marinier, M. Julien Ghislain, 33 ans, dont le bateau « Fraternité » est actuellement en stationnement quai Vauban, voyait hier matin, vers dix heures et demie, le cadavre d'un homme apparaître à la surface de l'eau.

A l'aide d'une gaffe, il attira le corps sur la berge et le repêcha. On se trouva alors en présence du corps d'un vieillard qu'il fut impossible, par suite de manque de papiers, d'identifier sur-le-champ.

Conduit à la Morgue en voiture d'ambulance, le cadavre fut reconnu quelques heures plus tard pour être celui du sieur Jean Bakeland, 74 ans, chauffeur, demeurant rue de Thumesnil.

M. Backeland, qui souffrait depuis quelque temps de faiblesse cérébrale, et parlait sans cesse de mettre fin à son existence, avait disparu de son domicile depuis le 8 décembre dernier.

LE DEMENAGEUR N'EST PAS COMMODE

Arrêté pour ivresse manifeste et écroué au violon du commissariat de la rue de Fontenoy, afin d'y cuver son vin, le déménageur Théophile Wayenberghe, 38 ans, demeurant rue d'Artois, résolut de se venger de cet affront.

Il commença par briser le bas-flanc, ainsi que le rudimentaire mobilier de sa cellule, puis, sans doute, pour ne pas se « rouiller » en déménagea ensuite les débris par une fenêtre lucarne.

Ceci a valu à Wayenberghe d'être déféré au Parquet et écroué

Et voilà pourquoi le déménageur, qui a été inculpé non seulement d'ivresse publique, mais encore de bris d'objets mobiliers appartenant à la ville de Lille, gît actuellement dégrisé, lamentable et repentant sur la paille humide des cachots.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

VISITES DU JOUR DE L'AN. — M. le Maire ne recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

A LA MAIRIE. — Les bureaux de la mairie seront fermés le 1er janvier, toute la journée (sauf le bureau de l'état civil qui sera ouvert de 10 heures à 11 heures) et le 2 janvier à midi.

En conséquence, la consultation de nourrissons du jeudi n'aura pas lieu.

SAINT-ANDRE

AUX CONSCRITES. — Les conscrits qui doivent passer le conseil de révision dès le début de l'année 1913 et qui ne se sont pas encore fait inscrire sont priés de se présenter le plus tôt possible à la mairie pour y recevoir des instructions.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SIN-LE-NOBLE

Un Sinois mort au Maroc

Le paquebot « Doukkale », venant de Tanger et de Casablanca, a ramené vendredi, à Marseille, les cercueils de plusieurs soldats morts au Maroc.

Parmi eux se trouvait celui d'un soldat du 2e bataillon d'artillerie coloniale, Clotaire Hardouin, dont la famille habite Sin-le-Noble.

Clotaire Hardouin, qui était modeleur chez Wauthy avait été affecté au 2e bataillon d'artillerie coloniale à Cherbourg en 1911. Il partit au Maroc voici sept mois et prit part à plusieurs combats. Vers le milieu du mois d'août, il fut atteint de la fièvre typhoïde et entra à l'hôpital de Casablanca où, malgré les soins qui lui furent prodigués, il expirait le 30 septembre dernier.

On devine la douleur que provoqua dans sa famille la terrible nouvelle. « Je n'en suis pas encore remis », nous a dit M. Hardouin, un vieux retraité du chemin de fer. « Quant à ma femme, elle aura peine à s'en remettre ! Tel un autre fils qui a fait, lui aussi, son service à l'artillerie coloniale, mais lui n'alla pas aux colonies et a repris son service au chemin de fer. Quant à mon pauvre Clotaire, il nous racontait si gaiement dans ses dernières lettres que tout se passait bien, et qu'il comptait bientôt revenir !... c'est entre quatre planches qu'il revient le pauvre gosse » Et le malheureux père fond en larmes.

Le corps de Clotaire Hardouin arrivera probablement à Sin-le-Noble dans la soirée de mardi et ses obsèques auront lieu jeudi, à 2 heures et demie. Les établissements Wauthy vont paraît-il, fermer ce jour-là et tous les camarades de travail de l'infortuné soldat se proposent d'assister en corps à ses funérailles.

Nous présentons à la famille de Clotaire Hardouin, si cruellement éprouvée, nos très sincères condoléances.

LEWARDE

ECLAIREZ. — Pour avoir omis d'allumer les lanternes de sa voiture, M. Jules Denet, cultivateur, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie.

FLINES-LEZ-RACHES

LA LANTERNE ! — Jean-Baptiste Herchy, qui n'avait muni sa bécane de la lanterne réglementaire, a récolté un procès-verbal.

SOMAIN

Un pochard peu commode

Lefebvre Archant, mineur à Somain ayant bu plus que raison, se promenait par la ville en faisant du tapage.

Les gendarmes qui le rencontrèrent voulurent le conduire au violon, mais le poivrot devint subitement furieux, et, se jetant sur eux, se mit à les frapper à coups de pied et de poings, leur faisant d'assez sérieuses contusions.

Non sans peine, les gendarmes parvinrent à maîtriser l'énergumène qui fut enfermé dans la chambre de sûreté. Sa colère n'étant pas encore calmée, Lefebvre se mit à démolir le matériel et on dut de nouveau lui passer les menottes.

Le peu commode pochard a été amené à Douai lundi matin, et écroué à la prison de Cuincy.

Il sera poursuivi pour ivresse, outrages et rébellion.

ACTE DE MALVEILLANCE — De stupides vandales ont barbouillé de goudron la façade de la maison de Mlle Berthe Vaille, qui a porté plainte. La gendarmerie recherche les auteurs de cet inqualifiable acte de malveillance.

ANICHE

Un coup de couteau

Emile Sartiaux, 18 ans, travaillant à la verrerie de l'Union, était en train de manger sa tartine dans la cour de la verrerie, quand arriva son camarade Jules Bonneton, 19 ans. Sartiaux en plaisantant, fit le simulacre de frapper Bonneton de sa galoche. Celui-ci sortit alors son couteau et en porta un coup dans le dos de son ami, lui faisant une plaie profonde de un centimètre et demi et large de quatre.

Le blessé qui perdait son sang abondamment, reçut les premiers soins à la cantine de la verrerie et fut ensuite reconduit chez lui. Son état n'est pas grave.

Bonneton qui témoigne d'un profond chagrin, a déclaré qu'il avait frappé son camarade sans le vouloir, en plaisantant.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

MARCHIENNES

ETRENNES AUX CONTRIBUABLES. — Les Marchiennois viennent d'apprendre que leurs conseillers municipaux désireux de leur être agréables ont décidé, samedi dernier, de leur octroyer 1,200 francs en 1913 pour donner des conseils consultations à la Maternité.

Après le cocasse tumulte de la Grand'-Place et le tonitoire du conseiller du Grand Bois, contribuables, voilà le bouquet !

Vos édiles ont sans doute voulu vous donner vos étrennes.

VALENCIENNES

VOL DE CUIVRE

Depuis quelque temps, des vols de métaux étaient constatés aux ateliers Leviviier, à St-Vaast. Une enquête fut ouverte. Les agents de la Sûreté Tribot et Dubois se mirent dimanche matin en embuscade dans cet établissement et surprirent un des ouvriers, le nommé Edouard Perouille, 47 ans, de Beuvrages, qui vint remplir un petit sac de tournures de cuivre.

Les agents le mirent alors en état d'arrestation.

Le sac dont Perouille était porteur pesait 9 k. 500.

Conduit au Parquet, cet individu fut après interrogatoire, remis en liberté.

MORT SUBITE

Mlle Hiolle employée à la location du théâtre, est morte subitement dimanche après-midi, en son domicile, rue Askièvre.

Mlle Hiolle était âgée de 50 ans.

LE CHEMINEAU

La gendarmerie a arrêté le journalier Ferdinand Placier, 19 ans, originaire de Marsal, (Puy-de-Dôme), qui se trouvait en état de vagabondage.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

WALLERS

LA FUGUE. — La femme Jules Cardon, née Julia Demande, âgée de 27 ans, a été écrouée à la maison d'arrêt de Valenciennes, pour y purger une peine de quinze jours de prison prononcée contre elle pour coups et blessures par le Tribunal correctionnel.

TRITH-ST-LEGER

LA PHOTO. — Mme Henri Giard, demeurant à Trith, avait confié la reproduction d'une photographie à un individu, ayant demeuré passage Boca. Elle lui remit 5 francs, mais ne reçut jamais la photo.

Mme Giard a porté plainte pour escroquerie. Cet individu a été arrêté à Arras, comme on le sait, peu de temps après son départ de Valenciennes pour traite des blanches.

ANZIN

LES NOMADES. — Une perquisition a été opérée par M. le commissaire de police, accompagné de gendarmes dans des voitures appartenant à des nomades actuellement installés au Petit Canton territoire d'Anzin. On les soupçonnait être les auteurs des cambriolages commis récemment à Bruay

Ces perquisitions sont restées infructueuses.

MORT SUBITE. — M. Joseph Many, 57 ans, ouvrier de la Ville, demeurant rue de Condé, est décédé subitement des suites d'une embolie.

LE BILAN. — Voici l'état-civil du 22 au 28 décembre :

Naissances. — Marcel Gérard. — Gabriel Déjardin. — Valentine Falce. — Paule Soyer.

Publications. — Léon Miroux, employé et Marie Dalor, culottière. — Ferdinand Martin, usinier, et Marceline Lecerf, sans profession. — Pierre Pameyrois sans profession, et Eugénie Pontignac, sans profession. — Pierre Renoncourt, charretier et Marie Dubois, journalière. — Augustin Doisy, charpentier, et Lucie Rousseau ménagère.

Mariages. — Robert Faure et Suzanne Stirbois. — Julien Jeu et Germaine Dubois. — Jules Moreau et Jeanne Larivière. — Léon Wallerand, et Marie Boussingault.

Décès. — Emile Delcambre, 8 ans, rue de la Verrerie. — Adolphine Levrez, 66 ans, rue Waldeck Rousseau. — François Thierry, 81 ans, rue Jules Ferry. — Joseph Many, 57 ans, rue de Condé.

CONDE-SUR-L'ESCAUT

PAR LA FENETRE. — Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, au cours d'une crise de neurasthénie, le sieur Duvost, journalier, demeurant rue Derveaux, s'est jeté par la fenêtre du premier étage de sa maison.

Des passants le relevèrent et constatèrent qu'il portait à la tête une blessure assez grave.

Sucre Delerue

EST CELUI QUI SUCRE LE PLUS FORT

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

SAULZOIR

INCENDIE. — Un incendie s'est déclaré dans une maison appartenant à M. Eugène Pichon, cultivateur et occupé en partie par M. Isberg, usinier. Le feu gagna bientôt l'écurie et la grange renfermant une grande quantité de fourrages appartenant à M. Pichon. Les pompiers firent tous leurs efforts pour se rendre maîtres de l'incendie, mais les bâtiments furent la proie des flammes. Les dégâts s'élèvent à 6.000 francs couverts par une assurance.

On attribue l'incendie à l'échauffement du chaume formant le toit de la maison.

QUIEVY

AU FEU ! — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le grenier de la maison appartenant à Mme Veuve Granart et occupée par les époux Galéo-Deloche. Le foin, la paille et le linge que renfermait le grenier ont été la proie des flammes et la toiture a été endommagée. Les dégâts s'élèvent à 250 francs. On ignore la cause de ce commencement d'incendie.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Ecrasé par un train

Dimanche, vers 9 h. ½ du soir, à la halte de Blangy-les-Arras, M. Eugène Leroux, 23 ans, originaire de Montreuil-sur-Mer domestique de ferme chez M. Jean Delisse, cultivateur à Feuchy, a été broyé par le train express qui part d'Arras à 9 h. 30.

M. Leroux était revenu du régiment en septembre dernier.

HINGES

La bêtise humaine

AMUSANTE AFFAIRE D'ESCROQUERIE

Jeudi matin, Mme D..., cultivatrice à Hinges, vaquait à ses occupations, lorsqu'un coup discret fut frappé à la porte de la cuisine. Sur un « entrez » très accentué, la porte s'ouvrit, livrant passage à une femme, entre deux âges, à l'apparence d'une venue d'ailleurs.

Habillée de noir, la nouvelle venue avait pas l'aspect étrange et peu rassurant des congénères. Elle était chargée de paniers d'osier, et accompagnée d'une brune ravissante, de dix-huit printemps, également de noir vêtue.

— Jolis paniers, jolies étagères, madame ! risqua la vieillesse.

La fermière n'avait guère besoin de ces menus objets, et elle déclina l'offre. Notre marchande se fit alors acheteuse et demanda de l'avoine et du fourrage pour son cheval.

Tandis qu'un journalier préparait la livraison, la conversation s'engagea entre la cultivatrice et la romanichelle. On par